

Orthez, le 05/03/2018

1/ OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 17/02/2018

C'est devant 80 personnes que le Président déclare l'ouverture de cette Assemblée qui a lieu à la salle Gascoin, à une distance de lancer du Gave de Pau...

Des remerciements sont faits aux invités :

- M. Cassiau-Haurie, Président de la CCLO,
- M. Emanuel Hanon, Maire d'Orthez, Jean-Louis Grousset, 1er adjoint, et ses collaborateurs,
- M. Dartau, Président de la Fédération de pêche 64,
- Ms Terradot et Lagarde, techniciens du programme «S.O.U.R.C.E»
- Ms. Fernandez, Gallo et Lavie : gardes de la société,
- Ms. Roques et Castets du club Mouche 64,
- Ms. Chelle et Costa, journalistes à La République des Pyrénées,
- M. Meslin, journaliste à Sud-Ouest.

Un certain nombre de personnalités se sont excusées pour leurs absences.

2/ RAPPORT MORAL

Comme nous le verrons, **le Président Michel Arénas** exprime ses satisfactions sur le dynamisme, et les nombreuses idées ressortant des membres du Conseil d'Administration et cette volonté d'innovations. Il souhaite donner un cap, un sens, et une cohérence nouvelle aux activités de l'AAPPMA qui sera confrontée aux réalités d'aujourd'hui et du futur. Le grand public, les élus, et les pêcheurs eux-mêmes ignorent parfois les défis qui seront imposés par l'Etat et l'Europe, par rapport aux :

- enjeux environnementaux (loi du 27 janvier 2004 G.E.M.A.P.I etc...),
- à l'évolution sociétale du développement des pêches permettant d'impulser une véritable stratégie locale,
- à un accompagnement à l'éducation de nos enfants en milieu scolaire,
- au tourisme halieutique avec des offres nouvelles devenues réalités,

Tous ont pris conscience, que l'on était loin de l'ancienne image de la pêche que chacun se faisait. La pêche est devenue un loisir nature dynamique, moderne à tendance ludique. Cet engouement a été chiffré à 26,5 millions d'euros de retombées économiques par an dans les Pyrénées Atlantiques. Pour son attirance vers la nature, il est devenu le loisir préféré des Français. Dans les Pyrénées Atlantiques, il reste le premier loisir (20 000 pratiquants) devant le football, rugby, et autres.

En 2017, à Orthez et les secteurs environnants, ceux sont quelques :

- 1550 pêcheurs qui se prêtent à ce loisir, dont 269 enfants de moins de 12 ans. Une satisfaction pour la Gaule Orthézienne. Ces données ont été recueillies grâce à l'informatisation des cartes de pêche. On s'aperçoit ainsi qu'il y a un "turn'over" d'adhésions depuis trois ans. Ce volume de pratiquants cache en réalité un potentiel très important (30744). Cela veut dire qu'il faut s'intéresser à ce différentiel de 30% et travailler sur ce potentiel. Au-delà de ces chiffres très positifs, l'AAPPMA est confortée par ses actions qui présagent un bel avenir à ce loisir.

Plusieurs autres dossiers furent évoqués :

• Le premier sur les plans d'actions, sur les enjeux environnementaux :

Avec des dossiers, dans les domaines de l'écologie, la continuité écologique, la biodiversité, la qualité de l'eau, études de restauration, gestion des milieux aquatiques. La loi G.E.M.A.P.I (gestion des milieux aquatiques et Prévention des inondations) dont les compétences seront attribuées en 2018 aux communes, regroupement de communes et syndicats. Pour l'AAPPMA, des espaces de concertation et de surveillance sont à envisager. Elle a aussi un engagement dans une vraie restauration et gestion de nos milieux aquatiques et piscicoles. Des milieux en bonne santé donneront une qualité de pêche logique et durable. Grace à la Fédération qui agit et évolue, la Gaule Orthézienne pourra bénéficier de techniciens de rivières et aussi de la mise à disposition d'une brigade S.O.U.R.C.E qui lui permettra d'évoluer en terme de connaissance et de gestion, afin de devenir des artisans des milieux aquatiques trop longtemps délaissés. Des programmes et des actions seront envisagés dès 2018. Aujourd'hui, les associations de pêche ne peuvent plus imaginer de faire de la gestion patrimoniale sur des milieux perturbés. Ce temps est révolu!

Hervé Terradot et Pierre Lagarde, techniciens chargés de mission au sein de la brigade verte ont été engagés pour deux ans et rémunérés par la Gaule Orthézienne. Ils ont pu présenter toutes leurs connaissances et actions sur un diaporama bien explicite. Désormais, ils représenteront la brigade S.O.U.R.C.E. pour cinq ans et étudieront l'ensemble du bassin, les affluents du gave de Pau sur une période de 167 jours par an. Ces travaux sont financés par la Fédération en qualité de maîtres d'œuvre du Conseil Départemental, de la région Nouvelle Aquitaine, de l'agence Adour Garonne, de la Fédération nationale et de l'AAPPMA, tous partenaires.

Programmes et actions:

Sur le suivi écologique des rivières, des études de mise en œuvre de restauration, des inventaires piscicoles par pêche électrique, le suivi de la reproduction, des efforts en matière de qualité d'eau et de contrôle des pollutions. En bref ce que souhaite l'AAPPMA c'est aider la nature en s'assurant que les poissons puissent retrouver des milieux aquatiques et des cycles de vie naturels et aussi rouvrir des zones mortes de frayères, pour la vie. Nous sommes bien là en plein engagement écologique en faveur de la biodiversité. Des compétences et des responsabilités nouvelles qui deviendront désormais des actions concrètes.

• Le second dossier c'est le nouveau schéma initié par la fédération nationale de pêche (FNPF) sur le développement du loisir pêche

Le pêcheur est devenu aujourd'hui un consommateur de loisir spécialisé et attiré par de nombreux modes de pêche et compétitions, comme les pêcheurs au coup visant les cyprinidés, pêcheurs à la mouche, à la truite, à la carpe, aux carnassiers, de grands migrateurs, de silures, de fritures ; ceux-ci pratiquent la pêche en float tube, barque, mais aussi, les adeptes du no kill, avec des techniques différentes et un matériel tout aussi adapté.

Les bénévoles de l'AAPPMA ont dû réfléchir à des initiatives nouvelles pour pallier à ces nouveautés et proposer de nouveaux parcours de pêche aussi riches que diversifiés. La pêche est devenue aussi une échappatoire pour les familles (y compris les dames), jeunes, actifs, retraités, vacanciers, handicapés. Tous ces pêcheurs sont pris en compte où toutes les pédagogies et thématiques sont bien représentées. Ainsi, le territoire bien organisé et entretenu peut maintenant accueillir cette nouvelle diversification de pêcheurs.

Aussi, une nouvelle réalisation va être créée sur le gave de Pau conjointement avec la Gaule Puyolaise pour un loisir qui ne cesse d'évoluer par une mise à l'eau pour les pêcheurs en barque à Salles Mongiscard (rive gauche) permettant d'exploiter le gave sur six km (de Baigts à Castétarbe). Des signalétiques seront mises en place pour situer ce nouveau projet qui s'élève à 22000 Euros. Pour cela, le Président remercia les différents partenaires pour leurs aides administratives et financières dont l'ADTM, l'ONEMA, la Mairie de Salles-Mongiscard, l'EDF propriétaire des terrains, la fédération départementale 64, la fédération nationale, la région et le département.

Tous ces chantiers menés, sont propices à l'éveil des passions et compatibles à l'évolution sociétale du loisir qui change, bouge et se diversifie; ce que perçoit et encourage l'AAPPMA afin de promouvoir le tourisme pêche dans notre département. Nos Pyrénées qui sont atlantiques sont aussi aquatiques et donc halieutiques. A Orthez, le tiercé gagnant, c'est incontestablement le gave de Pau, considéré comme un axe essentiel de réussite et d'avenir sur la **restauration du saumon atlantique.** En effet, il possède un potentiel unique en matière piscicole puisqu'il rassemble ici, au centre du département, toutes les espèces de poissons (cyprinidés, carnassiers, salmonidés, migrateurs) soit 47 recensées, pas toutes pêchables mais existantes.

Mais aussi, sept lacs sont une attractivité supplémentaire sur notre territoire. Egalement, de nombreuses rivières, ruisseaux baignent le pays d'Orthez et permettent d'impulser une véritable stratégie locale pour le développement des pêches.

Au travers des organismes de tourisme, l'AAPPMA communique ses réalisations pour l'animation et la valorisation du territoire et ainsi, créer des activités à retombées économiques pour l'ensemble des pratiquants.

En effet, il ressort des différentes études et enquêtes au sein d'infrastructures d'accueil que l'activité du tourisme pêche se développe. Ainsi, l'utilisation d'internet, les progrès de mobilité, les accords de réciprocités ont fait que 48 000 familles de pêcheurs consomment des séjours touristiques pour plus de 6.5 millions d'euros de retombées économiques dans notre département. Aussi, quelques 93 fédérations départementales ont œuvré à ces réciprocités, fait unique en Europe. Des emplois sont aussi l'enjeu de ce véritable engouement. Ainsi, en terme :

d'hébergement, en 2016, on comptait 115 hébergeurs qualifiés Pêche pour une capacité de 2 900 lits concentrés principalement en zone rurale et montagnarde. Cela place notre département dans les premiers du territoire français.

Se partagent cette offre :

- Les campings (56%),
- les établissements meublés tels que gîtes, maisons d'hôtes, etc... (35%),
- les hôtels (8%).
- de destination les 93 départements réciprocitaires, le nôtre se situant dans les dix premiers avec un fort potentiel en pays d'Orthez (la pêche étant ouverte toute l'année). Une valeur ajoutée pour, entre autre, prolonger les vacances et ainsi favoriser son étalement sur la saison touristique.

^{*}Après les questions, le rapport moral fut voté à l'unanimité

3/ RAPPORT FINANCIER ET BUDGET PREVISIONNEL PRESENTE PAR MICHEL LAPEYRE TRESORIER DE L'AAPPMA

***200 postes environs

Des recettes de 28 864,10 € et des dépenses de 42 254.60 €

Un déficit (voulu) de -13 990.50 pour cet exercice à multiples projets ; l'argent des pêcheurs doit revenir principalement aux pêcheurs dixit le Président....

Le Président de la fédération 64 félicita toute l'équipe de l'AAPPMA pour leur travail et cette excellente morale trop souvent oubliée...

*Après les questions, le rapport financier fut voté à l'unanimité

- Le **budget prévisionnel** pour 2018 sera de 26 600 Euros équilibré en recettes et donc en dépenses.

*le rapport prévisionnel fut voté à l'unanimité.

Il ne restait plus qu'à notre vérificateur aux comptes Jacques Milhoua de donner son avis sur ces comptes. Quelques jours auparavant, il avait pris soin de vérifier les lignes de comptes. Il associa alors sa sérénité de voir des comptes conformes et d'en féliciter le trésorier pour l'excellente tenue de ceux-ci.

Il félicita la Gaule Orthézienne et le Conseil d'Administration malgré l'exercice négatif; mais, avec de très bons investissements prévus qui consolideront la nouvelle approche pour les pêcheurs.

Rapport des commissions:

- Travaux sur les Milieux Aquatiques: Intervention de Ms Terradot et Lagarde de la brigade S.O.U.R.C.E

Des débats très bien menés avec une animation vidéo explicative et applaudie par un auditoire convaincu.

- **Travaux Barthes de Biron et Lac Lahitète** : Intervention de M. Dufourcq, Vice- Président et responsable de commission

Des animations vidéos pour accompagner cet exercice avec différents documents présentés comme l'animation de la journée « Biron au bord de l'eau » et les aménagements réalisés afin de pérenniser ce magnifique site.

Une intervention de Bernard Lafargue sur le championnat départemental et régional de «pêche au coup» organisé aux Barthes. Des remerciements à la municipalité de Biron pour son engagement.

- **Journées découverte en milieu scolaire** : Intervention de Ms. Terradot et Lagarde Ce sont les enfants des écoles de la chaussée de Dax et de Biron qui furent les invités et bénéficièrent des informations reçues par les techniciens du «Pesquit».
 - **Alevinages et gestion piscicole** : M. Sanchez, responsable de commission

C'est quelques 16.000 Euros d'investissement qui fûrent attribués à cet exercice d'alevinage qui passe aussi par le parcours truites au gave.

Le Président remercia tous les bénévoles qui, au cours de l'année, l'aident pour les mises à l'eau de 8 espèces de poisson.

- **Pollutions visuelles** (déchets divers ou décharge sauvage sur les berges du Gave et des lacs): Intervention du Président

Malheureusement, plusieurs interventions demandées par diverses communes du secteur d'Orthez pour enlever ces déchets polluants et, une attention particulière demandée aux pêcheurs rencontrant ces intolérables dépôts...

- **Concours de pêche** : Intervention du Secrétaire, M. Supervie

Sur les concours de la Ville d'Orthez et de Moncade (document joint).

- **Concours enfants** à Ste Suzanne :

Un grand remerciement à Françis Aussat pour le prêt de sa grange, et l'entretien du secteur concerné tout le long de l'année à Sainte Suzanne. Merci aux bénévoles de l'AAPPMA et du club mouche pour leur investissement, ainsi qu'aux donateurs divers pours les nombreux lots offerts aux enfants.

Il annonça pour 2018, un concours de pêche au poisson blanc aura lieu à Sault de Navailles.

- **Garderie** : Intervention du Vice- Président M.Dufourcq

Un rôle très ingrat pour nos trois gardes, mais un rôle indispensable dans la surveillance de nos lacs et rivières. Cette mission sera aussi assurée par nos deux techniciens du «Pesquit» et S.O.U.R.C.E au sein de leur travail.

Questions du public :

Des questions du public sont présentées aux personnalités (Base de loisirs : accès)

- **Informations sur le saumon** : Intervention de Ms Dartau et Arénas
 - 1. Comptage sur le gave au niveau d'Artix des différentes espèces migratrices et espoir de voir un jour, à Orthez, un lieu de pêche au saumon...
 - 2. Défense des zones de pêche dans lesquelles les pêcheurs professionnels aux filets, s'adonnent à des prises illicites.

Des recours et manifestations ont eu lieu par la Fédération Départementale 64, et soutenus par des élus locaux.

Election des nouveaux membres : Présentation des candidats par le Président

Deux démissions : Mme Poublan et M. Boccalon

M. Arénas fait part de la décision faite par voie de presse et Internet de trouver de nouveaux bénévoles pour remplacer les personnes démissionnaires afin de consolider les commissions. Il accueille ainsi les volontaires (6 personnes) ; il s'agit de Ms : Gomes, Mouchet, Royer, Lagrelet, Destandau, Delebarre.

Les candidats se présentent les uns après les autres pour déclarer leur motivation.

Le vote permet aux six candidats d'être élus à l'unanimité.

Des imprimés étaient encore à disposition dans la salle, pour d'éventuelles inscriptions dans les commissions.

Conclusion:

La parole est donnée aux élus: Ms Cassiau-Haurie, Hanon furent unanimes à dire leur reconnaissance d'avoir assisté à une très enrichissante assemblée et de haute tenue. Une AAPPMA exemplaire dans ses activités. Monsieur le Maire annonce aussi que M. Louis Philippe Dupouy, présent aujourd'hui, sera désormais le référent de l'AAPPMA dès 2018. M. Dartau félicita l'ensemble des bénévoles de l'AAPPMA pour l'organisation de cette Assemblée Générale. ***Une mention spéciale pour le montage audio-visuel qui a été fait de main de maître par M. Pierre Dufourcq ***